

PIERRE TOUBERT

DISCOURS INAUGURAL

**LES FÉODALITÉS MÉDITERRANÉENNES :
UN PROBLÈME D'HISTOIRE COMPARÉE**

Je crois me faire l'interprète de tous les participants en commençant par remercier très chaleureusement notre ami Georges Vallet pour l'hospitalité qu'il nous offre à l'École française de Rome. A ces remerciements, il faut joindre l'expression de notre gratitude envers le CNRS qui, conjointement à l'École française de Rome, a permis, matériellement, que cette rencontre ait lieu. Enfin, *last but not least*, je voudrais dire toute notre reconnaissance à André Vauchez qui, du début à la fin, a été l'organisateur du symposium et le *genius loci* sans lequel tous les projets du monde n'auraient pu parvenir à réalisation.

Ceci dit, je n'ai nullement l'intention de m'engager plus avant dans la rhétorique habituelle aux discours inauguraux. Notre programme est trop chargé pour que nous nous attardions longtemps sur le seuil de la porte. Je voudrais seulement, dans une brève introduction, expliquer clairement le sens général que nous avons voulu donner à cette rencontre, en justifier les choix thématiques et, si vous me le permettez, formuler quelques espoirs.

L'idée de ce Colloque est née d'une constatation que nous faisons tous : à savoir que l'historiographie des siècles centraux du Moyen Age méditerranéen connaît depuis – disons – deux décennies, un temps d'exceptionnelle vitalité. Ceci est vrai qu'il s'agisse du monde ibérique, de la France méridionale, de l'Italie, ou des États latins d'Orient. Il serait hors de propos ici – mais nullement impossible d'ailleurs – d'expliquer les causes de ce dynamisme. Un dynamisme qui ne doit évidemment pas nous conduire à sous-estimer la richesse des acquis historiographiques plus anciens que suffisent à évoquer quelques grands noms comme ceux de Menendez Pidal, de Sánchez-Albornoz, de Gabotto ou de Gioacchino Volpe. Mais le fait est là : cette nouveauté tient non seulement à la multiplication et à la qualité des travaux concernant les pays latins du pourtour méditerranéen; elle réside aussi et avant tout dans ce fait que l'analyse plus fine et plus approfondie

des cas méridionaux a conduit à un enrichissement de la problématique générale concernant les structures même de la société médiévale. On a ainsi assisté à ce que l'on pourrait appeler une «démarginalisation historiographique» du monde méditerranéen. L'histoire générale du Moyen Age cesse enfin d'être guidée par les questionnaires et les lignes de préoccupation suggérées par l'histoire propre des espaces plus nordiques de l'Europe. Les médiévistes de ma génération qui, selon la terminologie médiévale des âges de la vie, peuvent se dire parfois encore *juvenis* mais hélas parfois aussi déjà *senex*, ces médiévistes, dis-je, se souviennent bien de l'époque où ils faisaient leurs premières armes et où régnait le primat absolu d'un modèle historiographique : celui des fameux «pays d'Entre-Loire-et-Rhin». Ce primat est bien illustré, par exemple, par le rôle en quelque sorte appendiculaire que jouaient les espaces méditerranéens dans un admirable petit volume qui a été le catéchisme de toute une génération d'apprentis médiévistes : je veux parler du «Qu'est-ce que la Féodalité?» de notre cher maître François-L. Ganshof.

Bien sûr, la constatation de cet enrichissement historiographique n'est pas nouvelle. Je me dois avec plaisir de rappeler qu'il y a exactement dix ans, elle avait incité nos collègues MM. Wolff et Higounet à organiser un Colloque International du CNRS à Toulouse sur le thème des *Structures sociales de l'Aquitaine, du Languedoc et de l'Espagne au premier âge féodal*, pour reprendre le titre exact du volume d'actes paru dès 1969. C'est dire que notre rencontre d'aujourd'hui se situe dans la continuité d'une préoccupation scientifique à laquelle le CNRS a été sensible. Il m'est agréable de saluer ici ceux de nos participants qui étaient déjà présents à Toulouse en 1968 et qui sont aujourd'hui les heureux témoins de cette continuité : Mesdames Reyna Pastor de Togneri et Elisabeth Magnou-Nortier, MM. Charles Higounet, Pierre Bonnassie et Jean-Pierre Poly.

Il est non moins clair que cette continuité ne va pas sans de notables flexions thématiques qui reflètent en partie l'acquis propre à ces dix dernières années.

Première flexion : un élargissement voulu des cadres chronologiques jusqu'au XIII^e siècle. Signe que notre décolonisation historiographique est maintenant achevée, nous avons abandonné toute référence à un «premier âge féodal», concept dont l'analyse de cas d'espèces méditerranéens – précisément – a bien montré à plusieurs d'entre nous que sa pertinence même était problématique.

Également notable est l'élargissement du champ géographique, né de notre conviction que l'étude comparée des structures sociales du monde

ibérique ou du monde occitan doit être étendue à l'Italie et aux sociétés d'Outremer.

Nos intentions ont donc été claires :

1 – Définir un cadre chronologique large, qui fasse la place qui lui revient au XIII^e siècle, trop souvent délaissé, méconnu, et qui est pourtant le grand siècle féodal des formulations théoriques.

2 – Délimiter un espace géographique lui aussi délibérément élargi aux dimensions d'un monde doté d'évidents caractères communs du point de vue écologique et anthropogéographique.

3 – Dans cet ensemble, privilégier un faisceau de problèmes dont nous a paru rendre compte de la manière la plus rapide et la moins ambiguë la conjonction des deux termes complémentaires de féodalité et de féodalisme. Je souhaiterais à ce propos très vivement, pour débayer notre terrain dès le départ de toute discussion oiseuse sur une question de terminologie, que nous nous entendions une fois pour toutes sur les mots et les choses. Il va de soi, en effet, que le terme de féodalité doit s'entendre au sens strict des faits et des institutions proprement féodo-vassaliques. C'est-à-dire de leur apparition, des conditions et des étapes de leur développement, ainsi que des formulations normatives dans lesquelles on a fini par les enfermer. Quant au terme de féodalisme, il convient évidemment de ne plus le tenir aujourd'hui ni comme un vague doublet du précédent ni comme une redondance ni – encore moins – comme une simple étiquette idéologique placée par commodité sur tel ou tel mode de production «précapitaliste». Je ne voudrais pas entamer ici une discussion scolastique, mais il me paraît utile d'affirmer dès le départ qu'en parlant de féodalisme, nous entendons dire que le système économique et social de l'Europe médiévale est assez caractérisé et reconnaissable dans ses lois d'évolution spécifiques pour requérir l'usage d'un mot qui permette de distinguer ce système de ceux qui l'ont précédé ou suivi. Comme l'écrivait très récemment à ce propos notre collègue Hilton, «éviter le mot féodalisme nous obligerait à en inventer un autre qui devrait à son tour comprendre dans son acception à la fois la féodalité et la seigneurie»; je préciserais plus volontiers pour ma part : qui devrait intégrer à la fois la féodalité comme système d'institutions et l'ensemble des structures de production et de profit propres à l'époque féodale.

Ainsi apparaît mieux et, je l'espère, se justifie de lui-même, le but d'ensemble que l'on peut assigner à notre réunion : puissions-nous par nos relations, nos communications et les discussions animées qui vont suivre,

effectuer ou, du moins, amorcer une pesée précise (et souvent encore ponctuelle, peu importe) des spécificités méditerranéennes, à la fois au niveau des modes de production et à celui des structures d'encadrement social et institutionnel.

Il me semble donc, dans cet esprit, qu'il est un premier problème – ou plutôt un problème premier – qui, sans doute, ne sera abordé de front, en tant que tel, dans aucune communication mais qui forme cependant à mes yeux l'arrière-plan obligé de tous nos débats : est-il légitime, et dans quel sens, de parler d'un mode de production méditerranéen à l'époque féodale? Ou, si l'on préfère poser autrement la même question, quelles peuvent être les déterminations proprement méditerranéennes du mode de production féodal?

Ces déterminations, me semble-t-il, doivent d'abord être cherchées au niveau des constantes fondamentales que révèle l'histoire de l'occupation du sol soit :

- 1 – au niveau de l'habitat;
- 2 – à celui de l'organisation des terroirs;
- 3 – à celui des systèmes de culture, tous domaines où les enquêtes récentes et les recherches en cours nous montrent que le questionnaire demeure très largement ouvert.

Pour l'habitat premièrement. Il semble bien que l'habitat groupé sur des sites de perchement naturels forme une des caractéristiques majeures du cadre méditerranéen médiéval. Simple vérité d'ensemble qui ne vaut que comme approximation première et incitation à une analyse plus fine. Les textes, la carte géographique, la photographie aérienne, l'archéologie des sites fortifiés dont nous parleront Mlle Ghislaine Noyé et M. Henri Bresc révèlent en effet une complexité beaucoup plus stimulante pour l'esprit dans la dynamique de l'occupation du sol. Rares, peut-être, sont les régions où l'habitat rigoureusement groupé en gros villages fortifiés a absolument prévalu à notre époque. Des études comme celles, par exemple, de Pierre Bonnassie ou de Pierre Guichard pour le versant ibérique montrent une plus grande diversité fonctionnelle des habitats fortifiés : centres d'habitat permanent de communautés rurales, certes, parfois, mais parfois aussi simples sièges de garnisons : noyaux durables du pouvoir seigneurial sans doute, parfois aussi refuges aux vastes enceintes offertes occasionnellement à une population normalement dispersée dans les zones pionnières de la reconquête agricole. Dans un contexte assez différent mais comparable à certains égards, nos collègues de Turin ici présents ont également insisté sur la diversité des fonctions castrales et sur la nécessaire typologie des

habitats, donc des conditions de leur implantation ou de leur désertion. A côté des habitats groupés de type classique, il paraît aujourd'hui utile de noter l'existence d'habitats que je qualifierais d'habitats «centrés» : un semis d'habitations paysannes, des châteaux à fonction essentiellement stratégique ou militaire et de grosses fermes isolées s'intègrent alors d'une manière logique et organique dans un réseau de peuplement constitué autour de quelques noyaux majeurs. Ici et là, des conditions comparables ont imposé aux formes et aux structures du peuplement des traits communs puissamment révélateurs : tel est le cas pour les habitats centrés que je viens d'évoquer et que l'on retrouve d'une manière significative dans toutes les régions méditerranéennes dominées par le phénomène de la frontière et de la «reconquista», en Espagne certes, mais aussi dans les Pouilles étudiées de ce point de vue par Jean-Marie Martin et, peut-être, dans certaines parties de l'Orient latin.

Si beaucoup reste à faire pour définir les formes et les fonctions de l'habitat médiéval dans le monde méditerranéen, le questionnaire reste également ouvert lorsqu'il s'agit d'étudier la logique et la dynamique des terroirs agricoles qui se sont construits autour de ces habitats. Certes, à partir du XIII^e siècle, au moment où cette longue construction semble atteindre une sorte d'apogée, d'équilibre en tout cas entre les possibilités écologiques et la pression démographique, au XIII^e siècle, dis-je, la gamme typologique des terroirs méditerranéens est relativement aisée à saisir dans la complexité savante et fragile de ses imbrications. Mais le processus génétique de cette structure d'ensemble du finage méditerranéen typique demeure à bien des égards plein d'inconnues.

Quelques propositions semblent assurées :

1 – priorité chronologique des habitats groupés par rapport à l'organisation d'ensemble des terroirs telle qu'on l'observe au XIII^e siècle de l'Ebre au Garigliano;

2 – en règle générale, du IX^e siècle (et même avant) au XIII^e siècle, l'évolution s'est faite sans conteste dans le sens de la concentration du peuplement et de la création de terroirs diversifiés et articulés autour des habitats. Mais cette évolution n'a rien de général ni de nécessaire et nous serons heureux d'entendre sur ce point les leçons qu'auront à nous offrir nos collègues byzantinistes, islamisants, turcologues.

Ainsi se vérifierait une loi majeure selon laquelle l'habitat groupé irait de pair avec la dispersion des terroirs et la dispersion subséquente du parcellaire et selon laquelle – inversement – dans les zones de résistance (ou de subsistance) d'un habitat dispersé, notre époque aurait vu se regrou-

per les parcellaires. Pensons, dans cet ordre d'idées, aux leçons de la mezzadria toscane. En tout état de cause, l'étude structurale des terroirs est indissociable de l'histoire des systèmes de culture qui leur ont été appliqués.

A tous les niveaux, l'historien doit en effet privilégier la notion de système. Il faut toujours nous souvenir que, dans le monde méditerranéen, en raison de la fragilité et de la complexité propres à son écologie, ce sont les systèmes de culture et non telle ou telle culture qui sont significatifs et doivent être étudiés comme tels. C'est finalement la compréhension de *l'occupation du sol comme un système des systèmes* qui nous permet de saisir, par exemple, le rôle fondamental que la distance, l'éloignement entre lieu de travail et lieu d'habitation ont joué souvent dans la vie paysanne. J'en donnerai une illustration apparemment anecdotique à partir de l'étude récente d'un collègue allemand sur l'État pontifical au haut Moyen Age où l'auteur considère comme insignifiante l'observation que j'avais pu faire jadis sur l'absence (pour des raisons essentiellement bio-géographiques) de l'avoine dans les systèmes de culture en usage dans le Latium médiéval. Certes, les conséquences sociales de ce fait – pris isolément – peuvent sembler modestes. Tout le monde en effet peut comprendre que, même privée d'avoine, l'aristocratie latiale n'en a pas pour autant été plus dépourvue de chevaux qu'à l'époque antique. Mais le fait important n'est pas là. Il réside au contraire dans ce que, faute d'avoine, la société locale n'a pas pu développer un système de céréaliculture fondé sur une rotation triennale des emblavures, qui aurait elle-même permis une augmentation du volume global des subsistances. Cette dernière aurait à son tour rendu possible un développement du cheptel qui serait venu renforcer, par un accroissement de la force motrice animale, le développement des emblavures soumises à un rythme de rotation plus intensif. Mais là ne s'arrête pas l'observation – en soi banale – que le monde méditerranéen a manqué certaines révolutions technologiques. Tout système de culture vaut en effet non seulement par l'assemblage des éléments qui en assure la reproduction. Il est de plus dialectique : l'absence d'avoine n'a pas seulement entraîné l'absence d'un système de culture; elle a en outre incité les paysans, en période de croissance démographique soutenue, à inventer des systèmes palliatifs ou substitutifs : à développer, par exemple, la culture des miliacées et de graminées à bouillie ainsi que les cultures dites dérochées. L'erreur commise sur l'avoine par notre collègue de Göttingen a donc plus qu'un intérêt anecdotique. Elle révèle chez son auteur – entre autres défauts – une regrettable incapacité à envisager les systèmes de culture comme tels.

Habitat, structures des terroirs, systèmes de culture nous permettent surtout de comprendre la place toujours prédominante occupée par la petite exploitation familiale, qu'il s'agisse du cadre domanial et de la *curtis* dont nous parlera en particulier M. Vito Fumagalli ou, au contraire, qu'il s'agisse du cadre de la petite et moyenne propriété que Madame Lioubov Kotelnikova doit nous retracer. Car l'étude des structures fondamentales que je viens d'évoquer est sans intérêt si elle ne nous permet pas d'accéder à une meilleure compréhension de cette donnée de base qu'est l'exploitation paysanne, dans son réseau de parcelles éclatées aux quatre coins d'un terroir, et dans cette unité de travail concrète qu'est la cellule familiale sur laquelle pèsent les prélèvements seigneuriaux. Tant et si bien que, si l'on voulait définir un féodalisme méditerranéen comme mode original de production, on serait tenté de retenir comme les plus caractéristiques les éléments suivants :

1 – prédominance des habitats groupés et (avec toutes les nuances qu'il convient d'y apporter) des habitats centrés. Ceci impliquant une appréciation relative du poids des facteurs biogéographiques et des facteurs historiques (en particulier des facteurs politico-militaires);

2 – prédominance corrélatrice des parcellaires morcelés, complexes, fragiles et discontinus;

3 – prédominance conséquente de la discontinuité du travail. Plus que beaucoup d'autres, le travail du paysan médiéval a été, dans nos régions, un travail en miettes, marqué à la fois par une dispersion excessive dans les temps de déplacement et par une sur-consommation d'énergie dans des systèmes de culture intensifs fondés sur le recours à l'outillage manuel.

4 – Cet émiettement caractéristique de l'exploitation paysanne et du travail vont de pair avec une structure familiale certainement plus vulnérable à l'éclatement et au fractionnement que dans d'autres civilisations agraires;

5 – en même temps, est patente l'autonomie relativement grande de cette petite exploitation, la faiblesse des disciplines collectives à l'intérieur du finage, la mauvaise intégration de la vie pastorale, voire sa relégation progressive dans l'immense out-field de la transhumance. De tous ces faits, témoignent abondamment, à partir du XIII^e siècle, ces documents comparables que sont les *fueros* ibériques, les chartes de franchises des communautés franco-méridionales et les statuts communaux italiens. Partout, les

finalités sont semblables : assurer, par des systèmes d'institutions plus ou moins représentatifs :

a) la difficile coexistence de petites exploitations autonomes dans ce que l'on pourrait appeler une vie vicinale de plus en plus dense et à l'étroit à l'intérieur des finages de ce « monde plein » qu'a été notre XIII^e siècle.

b) et – ceci était plus facile – régler les normes communautaires dans le domaine de l'out-field, de la vie pastorale, des droits d'usage, des problèmes de répartition équitable des eaux d'arrosage, etc. . .

On ne saurait sur ces points, éluder les problèmes qui demeurent posés. J'en isolerai pour ma part deux :

a) sauf dans des cas privilégiés comme celui des créations ex-nihilo qui sont relativement bien documentées (castelnau, villeneuves, « terre nuove »), les vrais mobiles économiques, sociaux, psychologiques même de la mise en place de tels cadres d'habitat, de production et de relations sociales nous échappent en grande partie. Les initiatives que les sources écrites nous révèlent sont toujours celles des seigneurs. N'oublions pas pour autant la créativité des groupes paysans qui s'est exprimée par et dans la création de ces cadres harmonieux et subtils de vie et de travail. N'oublions pas non plus que la communauté paysanne comme telle ne sort partout de l'ombre qu'au moment où se durcissent à la fois ses structures internes et ses rapports avec le monde seigneurial. On souhaiterait donc, dans l'idéal, une historiographie moins dépendante de sources écrites qui, jusqu'au XII^e siècle inclus, privilégient souvent la seigneurie aux dépens de la communauté rurale méditerranéenne pourtant là, active et conquérante. Nos espoirs sont grands dans l'archéogéographie et dans l'archéologie du monde méditerranéen au Moyen Age. La multiplication heureuse des chantiers, l'enrichissement des méthodes qui naît d'une naturelle collaboration internationale, les résultats déjà acquis sur des sites du Levant espagnol, de Provence, de Ligurie, d'Italie méridionale, bref vingt raisons sont là pour étayer une telle espérance.

b) Autre problème d'ordre général. Dans le cadre même de la seigneurie, nous sommes loin d'y voir aussi clair que, par exemple, (et pour choisir des exemples qui ne doivent vraiment rien au hasard) en Lorraine, en Bavière, en Namurois, dans le Mâconnais ou en Picardie. Les étapes chronologiques et les conditions dans lesquelles les seigneurs châtelains ont, dans ces pays, assuré leur emprise sur des juridictions publiques – y compris le droit de commandement –; les modalités selon lesquelles s'est alors organisé le recouvrement des surplus paysans sous forme de profits

d'administration, de justice, de banalités, bref la manière dont, vers le XI^e siècle, dans l'Europe que, de notre point de vue nous appellerons nordique, toute la vie s'est structurée autour d'une seigneurie banale devenue facteur essentiel de développement : ce modèle est à la fois dans notre monde méditerranéen largement inopérant et largement irremplacé, sinon irremplaçable. Certes, quelques faits majeurs semblent assurés :

- faible importance, dans l'ensemble, du servage et sa disparition souvent précoce;
- faible importance aussi de la ponction seigneuriale sur le surtravail paysan en liaison probable avec la désagrégation, elle aussi précoce, des réserves domaniales en Italie et en France du Midi;
- importance particulière de l'argent et de la circulation monétaire dans le milieu rural méditerranéen (mais nous allons revenir sur ce dernier point).

Bref, nous disposons ainsi de quelques repères généraux, indiqués par quelques monographies allant de l'utile à l'exemplaire. Sur des questions aussi importantes que l'étude de la fiscalité seigneuriale (au sens large), des justices et de tous ces canaux secondaires d'alimentation du profit seigneurial, nous avons cependant encore toute raison d'envier l'acquis des pays plus nordiques.

Tous ces problèmes, je l'ai dit dès le début, et j'en ai bien conscience, forment la toile de fond sur laquelle se dessinent les objets propres de notre Colloque. Je voudrais maintenant et pour terminer cet exposé d'introduction évoquer ces objets en renouant quelques fils conducteurs que le découpage nécessaire de nos séances risquerait de briser ou de relâcher.

Un premier point sur lequel, dès 1968, M. Jean Schneider insistait déjà dans son discours de présentation du colloque de Toulouse, c'est l'importance fondamentale qu'il faut accorder aux problèmes de vocabulaire. Certes, depuis dix ans, des progrès très notables ont été accomplis : qu'il me suffise de rappeler les travaux de Madame Nortier pour la France méridionale ou de Madame Trombetti pour le royaume d'Italie. Ce n'est pas un hasard si nous les comptons toutes deux parmi les participants de ce colloque et si M. Giordanengo leur vient même, aujourd'hui, en renfort. Notons cependant que le développement du traitement informatique des sources, la nécessité souvent ressentie de préparer les éditions de textes en fonction des traitements potentiels ont enrichi notre sensibilité aux questions de vocabulaire : l'inventaire lexicographique simple et la chasse aux « premières mentions » d'un mot, déjà dénoncée d'ailleurs jadis par Gioacchino Volpe, ne suffisent plus à nous satisfaire. Nos exigences s'étendent

aux indices de fréquence, aux syntagmes significatifs, aux aires de diffusion des formes dialectales, aux conditions de l'implantation locale des institutions telles que les mots eux-mêmes nous permettent de les appréhender. Ainsi en est-il, par exemple, en Italie, pour les zones et les dates de dispersion spontanée (ou d'émergence savante) de *feudum*, de *fegum*, de *fevum*, de *fium*, etc . . .

Un second ordre de problèmes-clé dont on a souhaité qu'il ressorte des contributions présentées est celui des diversités régionales internes au monde latin du pourtour méditerranéen. Ne surestimons pas, en effet, l'homogénéité de ce monde qui tient surtout aux dominantes fondamentales que j'évoquais tout à l'heure. Résistons à la tentation de construire des modèles si cohérents qu'ils finiraient par devenir impropres à l'usage, c'est-à-dire à l'analyse de nouveaux cas d'espèce. Sachons aussi, pour parodier le titre d'un célèbre livre du P. Congar, reconnaître les vraies et les fausses diversités à l'intérieur du monde latin. Les cadres qui ont été retenus – et nous en sommes bien conscient – sont faciles et traditionnels, je veux dire fondés sur des critères politico-événementiels : Espagne chrétienne, France méridionale, «Regnum Italiae», Italie méridionale, les îles, l'Orient latin. Et, à maints égards, ce découpage se justifie. Puisse-t-il simplement ne pas nous emprisonner. Étudier les diversités vraies du monde méditerranéen, c'est aussi, à partir de l'analyse de problèmes communs et de situations analogues, reconstruire d'autres découpages. Je pense en particulier (et pour ne prendre qu'un seul exemple) à toute la nouveauté que va nous apporter la confrontation entre les expériences de Madame Pastor de Togneri, de MM. Higounet, Bonnassie, Martin, Bresc, Richard, Carile et Graboïs sur le problème de la frontière dans l'histoire de Moyen Age latin. L'existence de la frontière en tant que front pionnier, les pulsions de la «reconquista», les phases de stagnation, voire parfois de repli, sont de grands problèmes qui débordent évidemment les cadres régionaux traditionnels. Pensons aussi, comme référence exemplaire, à la manière dont ces mêmes cadres régionaux traditionnels ont été transcendés par l'étude de Georges Duby sur la *militia* dans le monde méditerranéen parue dans les Mélanges offerts à notre maître regretté Robert Boutruche dont on se doit d'évoquer la mémoire dans un colloque consacré à la Féodalité. De la confrontation attentive de travaux dispersés et contraints à des découpages régionaux nécessaires, Georges Duby a fait jaillir des synchronismes, a fait apparaître des noeuds chronologiques significatifs depuis l'Ebre jusqu'au Tibre, pour reprendre son expression. C'est dans ce sens aussi que doit se poursuivre l'analyse comparée des sociétés méditerranéennes à l'époque féodale.

N'oublions pas non plus, lorsque nous soulignons l'importance cardinale de la frontière dont je parlais à l'instant, que nos régions ont été les seules de tout l'Occident médiéval à être exposées de plein fouet au contact en profondeur (économique, humain, culturel) avec des sociétés et des cultures notablement plus développées que lui. M. Claude Cahen en évoquera bientôt ici même un aspect capital sur le plan méthodologique. Madame Hélène Ahrweiler, MM. Nicoara Beldiceanu, Pierre Guichard et Jacques Lefort nous inviteront à des pesées instructives. Ils nous rappelleront surtout, je le devine ou – du moins –, je l'espère, que l'histoire comparée n'a de sens que dans la conscience qu'elle doit entretenir de ses propres limites. Si l'on veut bien penser, par exemple, aux similitudes fondamentales qui existent sur le plan biogéographique entre monde latin et monde byzantin, on n'en a que plus de raison de trouver éclairantes les différences et parfois même les divergences que l'on observe – ne serait-ce qu'au niveau de l'occupation du sol et des cadres territoriaux du pouvoir – entre Byzance et l'Occident. Il est bien certain que ces différences auxquelles m'a habitué un dialogue entretenu depuis d'autres colloques avec Madame Ahrweiler et M. Lefort me font attendre avec impatience le plaisir d'entendre M. Carile nous parler du problème si fascinant du processus de féodalisation d'une partie de l'Empire byzantin après 1204. C'est dans ce cas et dans quelques autres semblables que nous sommes bien au cœur de notre sujet, c'est-à-dire du rapport entre féodalisme et féodalité.

D'autres problèmes-clé peuvent être plus rapidement évoqués. Plus que toute autre sans doute en Occident à cette époque, nos régions ont été ouvertes aux échanges, au commerce, à la puissance qui émane des marchés et des villes. Il en résulte des conséquences qui ne sont pas toutes également connues.

Le monde méditerranéen baigne au Moyen Age dans la monnaie. C'est bien connu. Par endroits et par courts moments même, comme dans la Catalogne de Pierre Bonnassie, on peut dire qu'il baigne dans l'or, ailleurs dans l'argent. Ces considérations sont d'un puissant intérêt lorsqu'il s'agit d'évaluer – même très grossièrement – le coût d'investissements aussi énormes que les constructions castrales. Problème encore fort peu étudié bien que la création de *castra*, de villeneuves, de noyaux de *poblacion* ne puissent se comprendre que dans une dialectique de la puissance et du profit, de la gloire et de l'argent, de la volonté de «far gente» et – on en revient toujours là – de marquer une frontière, un territoire. De même pour un problème qui m'apparaît de plus en plus comme important pour la compréhension des questions qui nous occupent ici : le problème du mercenariat et du service militaire soldé qui forme sans doute une constante et

plus ancienne et notable qu'on ne le croit en général des sociétés féodales méditerranéennes. Je sais bien que des études utiles, comme l'article pionnier de notre collègue Jacques Boussard, ont fait apparaître l'importance du mercenariat dans l'empire plantagenêt dès le XII^e siècle. Nul doute qu'il faille chez nous remonter plus haut. Les premiers coutumiers féodaux, les plus anciens *statuta militum* sont révélateurs de la profondeur des racines d'une pratique à laquelle il faudra, dans l'avenir, consacrer plus d'attention qu'on ne l'a fait en général.

Monde méditerranéen, monde de l'argent donc, ai-je dit, du marché, de la ville. L'importance spécifique de cette rencontre de la ville et du féodalisme a son reflet bien justifié dans l'économie même de notre symposium. Je m'en voudrais beaucoup à propos de cet autre ensemble de problèmes-clé d'empiéter plus d'une minute sur le fief de la *domina questionis* que nous avons parmi nous en la personne de Mademoiselle Gina Fasoli. Les rapports multiformes entre la ville et son plat-pays seront illustrés par les communications de Kotelnikova, Bortolami, Castagnetti, Rippe, Maire Vigueur, Guidoni. Nous verrons bien s'y confirmer que monde féodal et monde communal sont deux aspects de la même réalité. M. Jean Richard nous en révélera des translations extrêmes. Nous verrons mieux sur des cas exemplaires les rapports entre évêques et communes, entre communes et aristocratie du plat-pays, les modalités variées d'intégration de cette dernière à la société urbaine, tous problèmes qui font la gloire de la tradition historiographique italienne. L'occasion nous sera aussi donnée de voir par quelles transpositions le modèle féodal – modèle fondé sur les concepts de fidélité, de service et de contrat – a envahi toute la vie sociale ritualisée, non seulement la vie rurale mais aussi la vie communale, selon les pénétrantes analyses de Mademoiselle Fasoli.

Je voudrais pour terminer aller au devant d'une critique et exprimer un motif particulier de satisfaction. La critique, tout d'abord, tient dans la constatation que je fais comme vous d'une absence des plus regrettables : celle de ce que j'appellerai pour faire bref et en usant d'un mot aujourd'hui bien démodé, l'approche du thème idéologique. L'argent n'a pas circulé seul. Les hommes ont voyagé. Avec eux les littératures, les récits, les mythes, les représentations. L'apport nordique reçu et transmuté par les hommes du Midi a été considérable. On ne parlera pas ici de la «*materia di Francia*» ni de l'imaginaire féodal qui, venu du Nord, a pourtant nourri la rêverie des Latins jusqu'à Cervantes et au Tasse. Je le regrette pour ma part beaucoup et la seule excuse que je vois à cette absence est qu'on ne peut parler de tout en trois jours de Colloque.

Après avoir formulé ce regret qu'atténue la conscience du caractère quasi inévitable d'une telle lacune, je terminerai d'une manière optimiste en exprimant le motif de satisfaction qui m'est le plus intime : dans la logique de son ordonnance, en effet, notre colloque fait apparaître ce qu'il y a de meilleur, de plus original et de plus solide dans la contribution de l'Italie à l'historiographie du Moyen Age depuis plus de vingt ans. Depuis la parution de son livre sur la société milanaise à l'époque précommunale, Cinzio Violante a insisté avec vigueur, pénétration et constance sur les vertus du féodalisme en tant que processus de reconstruction par le bas, dans ses fondations mêmes, de la société dans son ensemble. Pour illustrer et affirmer cette thèse, il a insisté sur l'importance de la microanalyse des territoires, des généalogies, des sphères de pouvoir, des districts élémentaires. Aussi sommes-nous particulièrement heureux de l'avoir parmi nous, en lui-même et par les communications de plusieurs de ses disciples. En même temps que cette orientation de recherche s'affirmait, d'autres historiens comme Giovanni Tabacco et ses élèves attiraient toute notre attention sur le problème des rapports entre la puissance et le pouvoir, sur celui des formes de désagrégation des structures publiques et de l'État du haut Moyen Age dans le cadre exemplaire du *Regnum Italiae*. Loin d'être antagonistes, ces deux démarches nous apparaissent au contraire comme profondément complémentaires dans une approche globale des problèmes du féodalisme. Ce m'est, si l'on me permet de finir sur cet aveu personnel, un réel motif de satisfaction que de voir ici aujourd'hui présents les meilleurs représentants de ces courants divers de la médiévisique. Avouez qu'il est grand temps que je leur cède enfin la parole.

Université de Paris I
École Pratique des Hautes-Études (IV^e section)

Pierre TOUBERT

DISCUSSION

Georges Duby :

1 – Un rappel : il convient de considérer la société comme un système, donc de tenir compte, dans le cours des discussions, de la couverture idéologique, inéluctablement jetée par les sources écrites sur le concret des rapports sociaux.

2 – Une mise en garde : il ne faudrait pas que nos travaux aboutissent à exagérer les particularités de la féodalité méridionale, mais qu'ils conviennent au contraire à mieux poser les problèmes posés par les structures féodales dans le Nord de la chrétienté latine et à réajuster les modules construits à leur propos.

Paolo Cammarosano :

On a insisté sur un plein épanouissement des institutions féodales à la fin du XI^e, au XII^e, voire au XIII^e siècle : donc sur un développement « tardif », et qui ferait justice de ce qu'on a longtemps appelé le « premier âge féodal ». Cela implique – me semble-t-il – que ce plein épanouissement coïncide avec le développement de réalités institutionnelles et sociales qu'on ne peut pas insérer dans un contexte féodo-vassalique : structures publiques et expansion économique des monarchies et des villes, développement d'une paysannerie alleutière, de couches importantes de propriétaires moyens non nobles, etc. Les complications qui en résultent se répercutent à l'intérieur des relations féodo-vassaliques elles-mêmes : extension à des relations entre libres et aux concessions du type emphytéotique, dialectique complexe entre fief et seigneurie, etc. Donc il n'y aurait aucunement cette « pureté » institutionnelle dont pourtant on se réclame parfois pour cerner le mot « féodalité ». Pour ce qui concerne la notion de « féodalisme », je l'appliquerais volontiers à chaque réalité sociale dans laquelle il y eut un système de corrélations entre fiefs, structures seigneuriales, pouvoirs publics et propriété foncière. J'avoue ne pas réussir à l'appliquer à un « mode de production », soit dans le sens marxiste de l'expression (à savoir une forme caractérisée d'extraction et d'appropriation de la plus-value), soit – *a fortiori* – dans une signification « naturaliste » qui ferait référence à la structure des terroirs agricoles, aux types d'habitat rural, etc.

Cinzio Violante :

Per quel che riguarda la terminologia, desidero anzitutto precisare che la parola italiana feudalità (la quale sembrerebbe corrispondente alla francese « féodalité ») indica propriamente non le istituzioni feudali, ma l'insieme dei vassalli feudali : feudalità è un nome comune astratto femminile, che – in buona lingua italiana – ha significato collettivo, come altri nomi simili. Pertanto non si può tradurre il francese « féodalité » come l'italiano « feudalità ». Noi adoperiamo invece la parola « feudalesimo » nei due significati che in francese hanno – rispettivamente – « féodalité » e « féodalisme ».

Con questa osservazione non intendo certo proporre come generale l'uso italiano, ma soltanto rilevare le differenze semantiche di parole che sono apparentemente simili in lingue diverse, affinché di tali differenze si tenga conto. Forse, almeno per noi italiani, è meglio adoperare l'aggettivo « feudale » accanto a un sostantivo : « istituzioni feudali, sistema feudale », eccetera. Naturalmente, tutto sta nello stabilire quali sostantivi possono essere legittimamente accompagnati dall'aggettivo « feudale », e con quale rilevanza semantica eventualmente ciò avvenga. Intendo dire, ad esempio : riteniamo che sia legittimo parlare anche, (e in qual senso?), di « società feudale? » e perfino di « economia feudale? » « Feudale » è un modo d'essere della società e dell'economia? oppure – più semplicemente – sono « feudali » l'economia e la società dell'epoca feudale? In questo secondo caso, intendo dire : dell'epoca che è considerata feudale per altri motivi : ad esempio, per la natura (feudale) delle sue istituzioni.